



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 22.02.2023

Numéro de publication: BH07-0000003641

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer en liquidation

Organisation concernée:

Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer en liquidation
CHE-108.237.799
Route de la Corniche 4
1066 Epalinges

Contexte:

Par décision du **16 février 2023**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a pris acte de la clôture des opérations de liquidation de la **Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer en liquidation**, dont le siège est à **Lausanne**, et requiert sa radiation au registre du commerce. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du conseil de fondation, p.a. Unisanté - PMU - DPSP - PVDC, Route de Berne 113, 1010 Lausanne. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, Avenue Eugène Rambert 15, 1014 Lausanne.

Décision:

Clôture des opérations de liquidation du 16 février 2023

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Fin du délai: 24.03.2023

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne